

*Direction générale du personnel
et de l'administration*

Décision du 20 décembre 2007 portant désignation des membres de la Commission nationale pour la formation professionnelle

NOR : *DEVL0800187S*

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables,
Vu la décision du 16 février 1984 modifiée portant création d'une commission pour la formation professionnelle ;
Sur proposition de la directrice générale du personnel et de l'administration,
Décide :

Article 1^{er}

Les représentants de l'administration suivants siègent à la Commission nationale pour la formation professionnelle :

**Présidente de la Commission nationale
pour la formation professionnelle**

Mme Jacquot-Guimbal (Hélène), directrice générale du personnel et de l'administration, ou son représentant.

Au titre de l'administration centrale
Membres titulaires

Le secrétaire général ou son représentant ;
Le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction ou son représentant ;
Le directeur général des routes ou son représentant ;
Le directeur général de la mer et des transports ou son représentant ;
La déléguée interministérielle et directrice de la sécurité et de la circulation routières ou son représentant ;
Le président de la première section du Conseil général des ponts et chaussées ou son représentant.

Membres suppléants

Le directeur du tourisme ou son représentant ;
Le haut fonctionnaire de défense et de sécurité ou son représentant ;
La chef du service navigation de la Seine ou son représentant ;
La directrice de la recherche et de l'animation scientifique et technique ou son représentant ;
Le directeur de l'Etablissement national des invalides de la marine ou son représentant ;
Le directeur général de l'aviation civile ou son représentant.

**Au titre des conseils de perfectionnement auprès des centres
interrégionaux de formation professionnelle**

Membre titulaire

M. Ruelle (Louis), ingénieur général des ponts et chaussées.

Membre suppléant

M. Durand (Jean-Louis), président du conseil de perfectionnement auprès du CIFP d'Aix-en-Provence.

Au titre des chefs de services déconcentrés
Membres titulaires

M. Crocherie (André), directeur régional de l'équipement de Midi-Pyrénées ;
M. Rivière (Delphin), directeur du centre d'études techniques de l'équipement du Sud-Ouest.

Membres suppléants

M. Suche (Jean-Michel), directeur régional des affaires maritimes de Basse-Normandie ;
Mme Bouchet (Christine), directrice départementale de l'équipement de l'Aude.

Au titre des secrétaires généraux de services déconcentrés

Membres titulaires

Mme Cherton-Saunier (Aline), secrétaire générale de la DDE de la Seine-Saint-Denis ;
M. Jung (Vincent), secrétaire général de la DIR Est.

Membres suppléants

Mme Mace (Florence), secrétaire générale de la DDE des Hauts-de-Seine ;
M. Monet (Jean-Louis), secrétaire général de la DDE du Rhône.

Au titre des responsables de formation de services déconcentrés

Membres titulaires

M. Debeaumont (Henri), responsable du centre support mutualisé Nord - Pas-de-Calais ;
Mme Dejean (Marie), chef de projet au CIFP de Mâcon.

Membres suppléants

Mme Mallard (Annie), responsable de formation de la région Bourgogne ;
Mme Hinsinger (Anny), responsable de formation de la DRE Lorraine-DDE Moselle.

Au titre des centres interrégionaux de formation professionnelle

Membre titulaire

M. Havas (Olivier), directeur du CIFP de Nantes.

Membre suppléant

M. Konieczny (Marcel), directeur du CIFP de Nancy.

Article 2

Les représentants du personnel suivants siègent à la commission nationale pour la formation professionnelle :

Organisation CGT

Membres titulaires

M. Rech (Jean-Marie) ;
M. Beurtheret (Jean-Pierre) ;
M. Ratier (Michel) ;
M. Callay (Gilles) ;
Mme Julien (Patricia) ;
M. Hummel (Bruno) ;
M. Brochard (Gilles) ;
Mme Tatot (Fabienne).

Membres suppléants

M. Fiorot (Nivano) ;
M. Garet (Jean-Jacques) ;
M. Detournay (Bertrand) ;
M. Ghione (Jérôme) ;
M. Lassauzay (Didier) ;
M. Marchand (Patrice) ;
M. Garcia (Philippe) ;
M. Mescoff (Michel).

Organisation CGT-FO

Membres titulaires

M. Hamon (Yann) ;
M. Hemard (Jean-Pierre) ;
M. Decarriere (Luc) ;
M. Pavageau (Pascal) ;
M. Lebaron (Bernard).

Membres suppléants

Mme Boudin (Geneviève) ;
M. Vasselin (Jean-Paul) ;
M. Grimaud (Serge) ;
M. Mottner (Patrice) ;
M. Chopin (Patrick).

Organisation CFDT

Membres titulaires

M. Cassetto (Jean-Luc)
M. Dat (Louis).

Membres suppléants

M. Guillemet (Jean-Pascal) ;
M. Hutinet (Rémi).

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Fait à Paris, le 20 décembre 2007.

Pour le ministre et par délégation :

*La directrice générale du
personnel*

et de l'administration,

H. Jacquot-Guimbal